

Livret Scolaire du Lycée – LSL

Chronologie des principales opérations à effectuer

Le bouton **Aide** dans l'application vous donne des informations détaillées à chaque étape

1. Paramétrer LSL

Il est nécessaire avant tout de paramétrer le LSL pour définir les dates de début et fin de saisie pour chaque niveau première et terminale (les dates sont libres et modifiables), sachant que pour le niveau terminale vous devez vous organiser en fonction du calendrier du SIEC fixant pour cette année la date de validation des livrets au plus tard le 23/06/2017 (cf SIEC info n°3 – session 2017 du 01/02/2017)

The screenshot shows the SIECLE application interface. At the top, there are logos for the French Republic and the Ministry of National Education, Higher Education, and Research. The main navigation bar includes 'BASE ÉLÈVES', 'VIE SCOLAIRE', and 'LIVRET SCOLAIRE'. Under 'LIVRET SCOLAIRE', the 'Paramétrage' (Configuration) menu is open, showing options for 'Configurer', 'Importer', and 'Jury'. The 'Configurer l'application' form is visible, with sections for 'Campagnes de saisie' (Saisie campaigns) and 'Droits enseignant' (Teacher rights). The 'Campagnes de saisie' section has input fields for 'Date début' and 'Date fin' for both 'Première' and 'Terminale' levels. The 'Droits enseignant' section has radio buttons for three access levels: 'Accès uniquement à son enseignement', 'Accès à l'ensemble des enseignements pour l'année courante', and 'Accès à l'ensemble des enseignements pour toutes les années'. An 'Enregistrer' (Save) button is at the bottom.

Rappel du calendrier national de déploiement du LSL par session, série et niveau :

| Année scolaire | Séries | Classe de Première | Classe de Terminale | Session du baccalauréat |
|----------------|---|--|---|-------------------------|
| 2015-2016 | ST2S | Toutes les académies | Toutes les académies | 2016 |
| | Séries technologiques STD2A, STI2D, STL, STMG | Toutes les académies | 4 académies (Besançon, Grenoble, Rouen, Toulouse) | 2016 (4 académies) |
| | L | Toutes les académies | | |
| | S et ES | 4 académies (Besançon, Reims, Rouen, Toulouse) | | |
| 2016-2017 | Toutes les séries technologiques (sauf STAV et TMD) | Toutes les académies | Toutes les académies | 2017 |
| | L | Toutes les académies | Toutes les académies | 2017 |
| | S et ES | Toutes les académies | 4 académies (Besançon, Reims, Rouen, Toulouse) | 2017 (4 académies) |
| 2017-2018 | Toutes les séries technologiques (sauf STAV et TMD) | Toutes les académies | Toutes les académies | 2018 |
| | Toutes les séries générales | Toutes les académies | Toutes les académies | 2018 |

Dans le tableau de bord vous retrouvez uniquement les structures concernées par le LSL, et pour chaque structure la liste des élèves automatiquement alimentée par Siècle.

| ◇ Série | ◇ Mef | ◇ Structure | ◇ Professeur principal | ◇ Effectif ⁱ | Enseignements ⁱ | Engagements ⁱ | Investissements ⁱ | Avis examen ⁱ | Validation ⁱ |
|---------|--------------|-------------|------------------------|-------------------------|----------------------------|--------------------------|------------------------------|--------------------------|-------------------------|
| ES | 1ES | 1ES1 | | 33 | | | | | |
| ES | 1ES | 1ES2 | | 32 | | | | | |
| ES | 1ES | 1L ES | | 8 | | | | | |
| ES | 1ESMIC | 1ES ML | | 8 | | | | | |
| L | 1L MIC | 1L ML | | 14 | | | | | |
| L | 1L | 1L ES | | 26 | | | | | |
| L | TL MIC | TL ML | | 14 | | | | | |
| L | TL | TL | | 31 | | | | | |
| S | 1S SVT | 1S1 | | 35 | | | | | |
| S | 1S SVT | 1S2 | | 35 | | | | | |
| S | 1S SVT | 1S3 | | 24 | | | | | |
| STMG | 1-STMG 31016 | 1STMG | | 30 | | | | | |
| STMG | T-STMG 31017 | TSTMG | | 12 | | | | | |
| STMG | T-STMG 31020 | TSTMG | | 17 | | | | | |

2. Exporter les services des enseignants dans STS-Web

Pour les enseignants, il est nécessaire de lancer un export des services (à destination de SCONET) dans l'application STS-Web afin de mettre à jour les professeurs principaux et les enseignants par discipline sur chaque livret. C'est cette opération qui permettra aux enseignants d'accéder aux livrets de leurs élèves via le portail <https://externet.ac-creteil.fr> (sans délégation et sans clé otp), (identifiant et mot de passe identiques à lprof et webmel académique).

Après validation, patienter jusqu'à obtention du message suivant :

Les services ont été envoyés à SCONET via un service Web.

L'import des enseignants est immédiat dans LSL, mais seuls ceux y figurant auront accès.

L'export des services de STS-web alimente parfois partiellement les enseignants dans LSL pour plusieurs raisons : discipline erronée non conforme aux programmes nationaux, services rattachés à des groupes non renseignés dans Siècle, pour ce dernier cas il sera alors possible de mettre à jour les groupes dans SIECLE :



Cette page permet d'alimenter automatiquement la base élèves avec les liens élève-groupe existant dans les **logiciels d'emploi du temps** privés, afin d'éviter une saisie manuelle de ce lien (via le menu Affectation > Division / Groupe ou individuellement dans l'onglet Scolarité de la Fiche Elève).

Le fichier attendu doit être au format xml et doit respecter le format suivant :

Code_RNE (8) + ELEGROUPE + Année_Scolaire (sur 4 chiffres) + timestamp (sur 12 chiffres : AAMMJJhhmmss)

Exemple : 0780420HELEGROUPE2008080601110156.xml

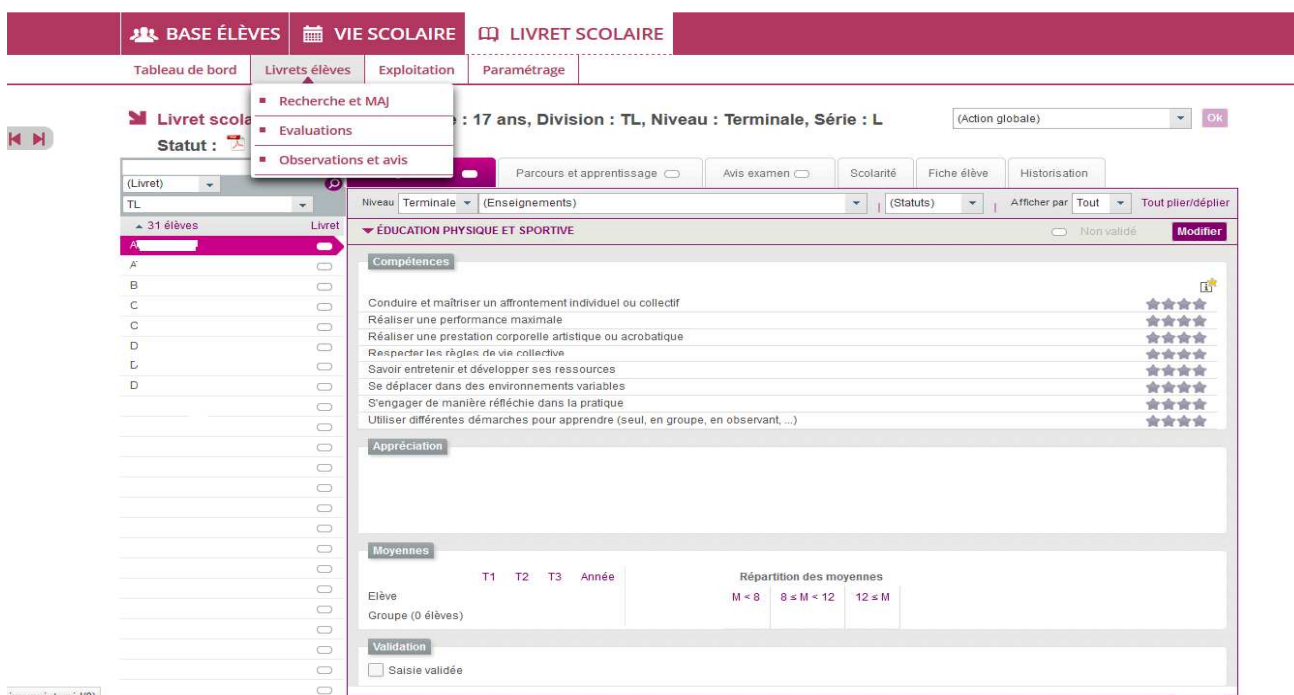
Le nom de l'archive .zip contenant le fichier xml doit être le même que celui du fichier.



Le traitement du fichier est programmé la nuit, le lendemain vérifier la présence des groupes sur les fiches des élèves et relancer un Export des Services dans l'application STS-Web afin de remettre en concordance les enseignants, les enseignements, les groupes et les élèves, et ainsi compléter les enseignants manquants dans LSL.

3. Saisir ou importer les données dans LSL

- Saisir les données



- Importer les données d'un logiciel privé de notes

Cette page permet d'intégrer les données du fichier produit par les logiciels de notes accrédités par le Ministère. Le fichier importé doit avoir une extension XML.

Ces données sont prises en compte pour l'ajout de nouvelle évaluation, de nouvel engagement, ... Elles peuvent être prises en compte pour la modification des données existantes si celles-ci ne sont pas validées dans LSL (modification d'une moyenne dans une évaluation, modification d'un avis, ...). Une donnée importée vide ne peut pas écraser une donnée complétée.



Vérifier ensuite que les données ont bien été intégrées aux livrets des élèves, les contrôler, au besoin les compléter, puis les valider.

4. Les missions avant les délibérations du 1^{er} groupe le 04/07/2017

Pour rappel et conformément au calendrier du SIEC pour la session 2017 :

J – 60 Envoyer les identifiants élèves – date limite le 4 mai 2017.

J – 30 Permettre aux familles de consulter (droit de rectification ou d'opposition) le livret scolaire par le moyen que vous aurez choisi (télé-services, consultation en établissement, ...) - date limite le 4 juin 2017.

J – 10 Valider les livrets, transmettre tous les livrets, quelque-soit le statut, au Référentiel National Au plus tard le 23 juin 2017.

Liens pour documentation complémentaire :

<http://eduscol.education.fr/cid94288/dematerialisation-du-livret-scolaire.html>

<http://cecoiawiki.ac-creteil.fr/wiki/index.php/DSI:LSL>

<https://www.pleiade.education.fr/StructuresMetiers/SRI/projets/scolarite/Pages/Num%C3%A9risation-du-livret-scolaire-du-lyc%C3%A9e.aspx#PL31-5>